

(N^o 58.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Auguste Joseph Lambelin, propriétaire-cultiva- teur à Pecq (Hainaut).

(Voir le N^o 276, session 1845-1846 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Lambelin est né à Ennevelin (France), le 2 nivose an IV; le 16 juillet 1828 il épousa M^{lle} Marie Anne Hupel, à Pecq, dont il a quatre enfants; il est propriétaire d'une ferme avec quarante hectares de biens qu'il exploite.

Sa probité et sa conduite sont à l'abri de tout reproche et les autorités constituées consultées estiment que sa demande peut être favorablement accueillie.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 15 décembre 1846, l'a prise en considération, à la majorité de 40 suffrages contre 12.

Le Chev. PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.